



## Récapitulatif de dépôt de la justification

### Rapport final et technique

Libellé de la demande : Demande de financement - Ecocontribution - Programme régional d'amélioration des connaissances sur la caille des blés, espèce migratrice inféodée aux espaces agricoles d'Occitanie et actions en faveur de la conservation de ses habitats - 2020

Référence administrative : 00000269

#### Demandeur :

Nom : FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS D'OCCITANIE  
Numéro SIRET : 443726302 00047

#### Informations de réalisation :

##### Caractéristiques de la justification :

La justification se fait-elle dans le cadre du rapport final ? OUI

Thème de référence de l'OFB : 4- Développer la connaissance sur la faune sauvage et la biodiversité et la partager

##### Rapport technique de la justification :

Combien d'actions comportait la demande d'aide ? : 5

Date de fin du projet : 31/03/2021

##### **Objectifs atteints et non atteints du projet sur l'année de la demande :**

Les objectifs sur la première année du projet Oc'Coturnix ont tous été atteints. Le seul écart à noter est sur le niveau d'engagements contractualisé sur les pratiques agricoles sur 2 sites, mais l'objectif était d'enclencher la dynamique ce qui a été obtenu.

Cette première année a permis d'initier et de mettre en place un programme d'envergure régionale, en partenariat avec 9 fédérations départementales, afin de compléter les connaissances sur la migration et la reproduction de la caille des blés, et sur la prise en compte de la conservation de ses habitats.

De manière plus spécifique, la première année a permis une collecte de données de référence sur les prélèvements et la migration, grâce à la mobilisation d'un réseau de 126 chasseurs sur l'ensemble des sites.

Le second objectif était d'identifier les territoires de déploiement des pratiques agricoles favorables à la conservation des

habitats et au maintien de la biodiversité des agrosystèmes. Pour cela, les fédérations ont travaillé sur l'amélioration des habitats en faveur de l'espèce avec la mise en place de contrats avec les agriculteurs comme la conservation des chaumes ou la mise en place d'un semis précoce de couvert d'interculture.

Enfin, cette première année a permis de tester le protocole et les outils de collecte des variables du milieu, permettant d'évaluer leur impact sur l'accueil de l'espèce en période de reproduction et d'élevage des jeunes. Ce protocole sera reconduit en année 2, après quelques ajustements.

Les données collectées avaient pour objectif de répondre à plusieurs questions :

- Quels sont les milieux fréquentés par la caille en période de reproduction ?
- Peut-on identifier des milieux de substitution aux chaumes ?
- Quelles caractéristiques des chaumes sélectionnent elles ?
- Comment évolue l'ICA au cours de la saison de chasse ?
- Quels milieux sont fréquentés par l'espèce en migration postnuptiale ?
- Etude de l'âge ratio et du pic d'éclosion

#### **Précision du territoire du ou des territoires de réalisation :**

Les territoires de réalisation sont :

- Territoire de la basse vallée d'Ariège (09)
- Territoire du Lauragais et Plateau de Sault (11)
- Territoire du Lévezou et Ségala (12)
- Territoire de la plaine alluviale de Barjac (30)
- Commune de Cambarnard en Haute Garonne (31)
- Territoire de la Lomagne gersoise (32)
- Territoire de la plaine de Montbel (48)
- Territoire du Pays de Trie et du Magnoac (65)
- Territoire de la vallée et terrasse de Garonne (82)

#### **Action 1 :**

**Intitulé :** Suivi des tendances d'évolution de la migration postnuptiale et de la chronologie de la reproduction de l'espèce dans le sud/sud-ouest

**Détails :** L'action 1 du projet avait pour objectif d'initier un réseau de chasseurs volontaires pour la collecte d'ailes et l'évaluation d'un Indice Cynégétique d'Abondance (ICA).

Les techniciens des FDC ont ciblé une ou plusieurs communes, disposant à la fois d'habitats favorables à l'espèce et de chasseurs spécialisés pouvant participer activement à la collecte de données.

Au total, 126 chasseurs volontaires ont été mobilisés, sur 71 communes des 8 départements participant (Ariège, Aude, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lozère, Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne).

Ces chasseurs ont été équipés d'un carnet de suivi, leur permettant de noter les observations et prélèvements réalisés à la chasse, ainsi que les milieux dans lesquels les oiseaux étaient vus, et d'enveloppes pour restituer une aile par caille prélevée en indiquant la date, la commune, et les données biométriques (poids et sexe).

Ce réseau de chasseurs a effectué 1070 sorties où 1474 ailes ont été récoltées et analysées. Un atelier régional a été organisé par la FRCO en décembre 2020, afin de partager la méthodologie de détermination de l'âge des jeunes à partir des ailes, et ainsi assurer la qualité des données collectées.

L'analyse des ailes a permis de distinguer les adultes et les jeunes et d'estimer l'âge des jeunes à partir de la mue. Associées aux données transmises par les chasseurs, ces informations nous ont donc permis de restituer des données sur l'âge-ratio et la caractérisation du pic d'éclosion. Ces résultats sont présentés dans le livrable « Action1\_Restitution données chasseurs ».

Les données recueillies lors de la chasse, à l'aide du carnet, composent le tableau de chasse de l'année 2020. Elles permettent d'analyser l'effort de suivi par site, l'ICA ainsi que les milieux fréquentés par l'espèce.

Ce suivi a permis de faire remonter 4218 observations de cailles par le réseau de chasseurs, et d'évaluer l'Indice Cynégétique d'Abondance (ICA) pour cette première année de suivi (2,42 cailles observées par heure de chasse).

Le calcul de l'ICA permettra à terme de suivre les fluctuations interannuelles de l'abondance des cailles sur notre territoire.

Les résultats régionaux sur ces suivis et les analyses effectuées sur les données collectées sont présentés dans le livrable «

**Ecart éventuel et explication entre réalisation et prévisionnel :** Les réalisations prévues dans l'action 1 ont été réalisées.

La FDC de la Haute-Garonne, bien que non partenaire du projet, a participé à ce suivi en 2020 et a transmis ses données pour compilation avec les 7 autres FDC initialement prévues.

La FDC de la Lozère partenaire du projet a mis en œuvre cette action, initialement non envisagée au moment du dépôt du projet.

C'est une plus value de la dynamique régionale de ce projet.

**Livrables :** Les livrables sont :

- Le protocole de suivi
- Le diaporama de restitution des résultats
- La cartographie des sites d'étude

## **Action 2 :**

**Intitulé :** Suivi des tendances d'évolution du succès de la reproduction et caractérisation de l'utilisation des habitats de reproduction

**Détails :** L'action 2 avait pour objectif principal de caractériser les habitats utilisés par la caille en période de reproduction et d'élevage des jeunes, afin de développer un programme d'accompagnement pertinent auprès du monde agricole. Pour cela, un protocole d'échantillonnage des compagnies à l'aide de chiens d'arrêt a été mis en œuvre sur 7 sites d'étude : dans l'Ariège, l'Aude, le Gers, le Tarn-et-Garonne, l'Aveyron, la Lozère et les Hautes-Pyrénées.

Ce protocole consiste à prospecter à l'aide de chiens d'arrêt l'ensemble de la zone (parcelles hors productions sur pied), toutes les 2 semaines, entre la moisson des céréales et l'ouverture anticipée de la chasse (fin juin à fin août, selon la date des moissons). Ce protocole est mis en œuvre grâce à la mobilisation du réseau de chasseurs bénévoles locaux. Il permet la notation des Cailles observées (localisation précise et distinction jeunes/adultes), des nids et des autres espèces observées.

En parallèle de ce suivi, un relevé cartographique détaillé de l'occupation du sol (blé, prairie de fauche, jachère, ...), de l'état des parcelles (chaume, déchaumé, broyé, fauché, ...) et des caractéristiques des chaumes (hauteur, adventices, andains) est réalisé en amont du premier comptage, puis mis à jour lors de chaque passage.

Le protocole détaillé est joint au présent rapport, ainsi que les cartes de l'occupation des sols sur sites suivis.

Ce protocole a été réalisé sur 7 sites, comprenant un total de 548 parcelles décrites, dont 432 parcelles prospectables. La surface totale prospectée représente 2300 ha sur les 7 sites d'étude, composée à 67% de céréales à paille, 12% de prairies, 8% de jachère et 13% d'autres cultures. En fonction des moyens et de la disponibilité des chasseurs locaux, ces surfaces ont été prospectées entre 3 et 9 fois au cours de la période, pour un total de 33 comptages effectués.

Ces suivis ont permis d'observer et de localiser 374 cailles.

Les données récoltées ont permis l'étude des milieux fréquentés par la caille en période de reproduction et l'analyse des caractéristiques des habitats sélectionnés par l'oiseau comme la hauteur des chaumes, la présence d'adventices, ...

Ce protocole nous permet également de suivre la chronologie / l'évolution du nombre de cailles dans les milieux, notamment lorsque les comptages sont réalisés chaque semaine, et aussi l'évolution de la densité moyenne des cailles dans les milieux.

Ces résultats sont présentés dans le diaporama de restitution des données, dans les livrables du projet.

**Ecart éventuel et explication entre réalisation et prévisionnel :** Les réalisations prévues dans l'action 2 ont été réalisées.

La FDC de la Lozère partenaire du projet a mis en œuvre cette action, initialement non envisagée au moment du dépôt du projet. C'est une plus value de la dynamique régionale de ce projet.

**Livrables :** Les livrables sont :

- Le protocole de suivi
- Le diaporama de restitution des résultats
- La cartographie des sites d'étude

## **Action 3 :**

**Intitulé :** Positionner et préfigurer le déploiement à plus large échelle des pratiques agricoles favorables à l'écologie de

l'espèce et actions en faveur de la conservation de ses habitats

**Détails :** Les techniciens des FDC ont informé et mobilisé les agriculteurs pour la mise en œuvre d'aménagement ou une modification de pratique en faveur de la Caille des blés, sur 6 territoires (Ariège, Aude, Gard, Gers, Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne).

Les agriculteurs ont été informés grâce au relai des sociétés de chasse locale sur la mise en place de ce projet. Le technicien a ensuite pris contact avec les agriculteurs potentiellement intéressés afin de les rencontrer et de leur présenter les pratiques visées et leurs intérêts.

Ces actions se sont traduites par des actions opérationnelles sur 5 territoires :

- La conservation de 1047 ha de chaumes dans le cadre de contrats signés avec 48 agriculteurs, imposant une hauteur et une date minimale de maintien, en échange d'une compensation financière. Cet accompagnement permet à la fois d'assurer la présence de chaumes sur les secteurs échantillonnés au chien d'arrêt, et sert d'effet levier pour faire changer une pratique ancrée dans l'organisation de l'exploitation.
- La sensibilisation faite auprès des agriculteurs sur les zones d'étude a également permis de maintenir des surfaces en chaume, sans contrepartie financière. Cela a été possible, du fait des conditions climatiques particulièrement sèches, qui n'étaient pas favorables aux travaux mécaniques.
- L'implantation de 2 parcelles en couverts d'interculture (semis après moisson avec conservation des chaumes), sur un site d'échantillonnage au chien d'arrêt, pour un total de 8 ha. Les fortes chaleurs estivales n'ont cependant pas permis à ce couvert de se développer pour mesurer son attractivité dans le cadre de l'action 2.
- Le retard de fauche d'une prairie de 10 ha, sur laquelle des oiseaux ont été entendus et bagués en début de saison. L'agriculteur a été indemnisé pour la perte de récolte.
- L'implantation de couverts favorables à l'espèce (mélange céréalière) sur des espaces qui n'ont pas de vocation productive, pour une surface de 6 ha. Ces couverts seront laissés en place en été, et offriront une zone de reproduction, de refuge et d'alimentation à l'espèce.

Les cahiers des charges proposés par chaque FDC ont évolué suite aux résultats de la première année et aux échanges entre technicien lors des réunions. Une annexe sur l'intérêt agronomique et environnemental de la conservation des chaumes sera notamment ajoutée.

Indicateurs de résultats :

- 6 territoires de projet pour le développement de pratiques en faveur de l'espèce
- Surfaces concernées par des pratiques agricoles favorables à l'espèce : 1071 ha (sous contrat)
- Nombre d'exploitations concernées : 52

**Ecarts éventuels et explications entre réalisation et prévisionnel :** Cette action n'a pas pu être conduite dans son intégralité car elle nécessitait une forte animation en amont des moissons pour informer les agriculteurs, présenter le cahier des charges, commander des semences dans le cas d'implantation de couvert, animation qui a été impactée par la période de confinement, lié au contexte sanitaire COVID.

**Livrables :** Cartographie des parcelles aménagées

#### **Action 4 :**

**Intitulé :** Coordination du projet et valorisation des résultats

**Détails :** Cette action regroupait les actions de coordination et d'animation technique réalisées par la FRCO. Elle s'est traduite par :

- L'organisation d'une réunion de lancement du projet (16/06/2020) qui a permis d'échanger sur le choix des sites d'étude, de valider les protocoles de suivi et les modalités de collecte/saisie des données, ainsi que de partager les actions prévues en faveur de l'amélioration des habitats de l'espèce.
- La rédaction des protocoles de suivis des actions 1 et 2.
- La création des outils de saisie et le suivi/l'animation de l'utilisation de ces outils pour la collecte des données terrain dans le cadre des actions 1 à 3.
- L'organisation d'une réunion d'état d'avancement et de définition des perspectives pour la seconde phase du projet (25/09/20).
- L'organisation d'un atelier de lecture d'aires communes le 07 décembre 2020, dans le cadre de l'action 1.
- La vérification, le traitement et l'analyse des données collectées, et la préparation des restitutions.
- La valorisation du projet a été réalisée à travers la publication de deux actualités sur les actions mises en place

(décembre 2020 et mars 2021), et la création d'un logo dédié au projet. Ces articles ont été diffusés sur le site Internet des fédérations des chasseurs, puis diffusés via les lettres d'informations régionales adressés aux partenaires de la FRCO.

Les diaporamas, les comptes-rendus et les articles sont disponibles en livrables.

**Ecarts éventuels et explications entre réalisation et prévisionnel :** L'action 4 a été conduite dans son intégralité.

**Livrables :** Les livrables sont :

- Deux articles de vulgarisation sur le projet
- Diaporamas et comptes rendus de la réunion de lancement (juin 2020) et de la réunion de suivi (septembre 2020)

**Action 5 :**

**Intitulé :** Gestion du projet

**Détails :** La FRC a assuré pour le compte de tous les partenaires du projet, la gestion administrative et financière du projet.

Dans ce cadre, elle a assuré

- Le relai entre la FNC et les FDC pour la gestion financière du projet,
- Le suivi des dépenses liées au projet en relation étroite avec les FDC, et notamment l'établissement d'un bilan intermédiaire au 31/12/2020, qui a permis notamment de réévaluer l'investissement de la FDC 48 dans ce projet.
- La définition du budget de la seconde année et le montage technique et financier de cette seconde phase.

**Ecarts éventuels et explications entre réalisation et prévisionnel :** L'action 5 a été conduite dans son intégralité.

**Livrables :** Le rapport technique et financier constitue le livrable de cette action.

**Partenaires du projet effectivement mobilisés :**

9 FDC impliquées : Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Lozère, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne.

OFB – Cyril ERAUD et Alexandre VILLERS – Direction de la recherche et de l'Appui scientifique – Unité avifaune migratrice

**Indicateurs de résultat :**

Nombre de bénévoles et professionnels mobilisés (agriculteurs / forestiers / exploitants / propriétaires fonciers / aménageurs)	126
Nombre de communes	71
Nombre de sociétés de chasse / exploitations / propriétés impliquées / entreprises	0
Nombre de sites ou territoires d'intervention (échelle micro)	9
Nombre d'espaces naturels, aires protégées ou territoires en propriété ou gestion (échelle macro)	0
Nombre de contrats de gestion mis en œuvre (faune / flore / milieu / environnemental ou territorial)	0
Surface aménagée	1070 ha
Longueur aménagée	0 m
Nombre de LIFE, PNA et PNG	0
Nombre de programmes de réintroduction	0
Nombre de protocoles d'expertise utilisés et/ou mis en œuvre (faune / flore / milieu / environnemental / impact / territorial)	2
Surface en expertise	2300 ha
Nombre de protocoles scientifiques utilisés et/ou mis en œuvre (suivi & connaissance)	2
Nombre de rapports d'expertises et d'ingénieries produits	10
Nombre de rapports ou publications à caractère scientifique produits	0
Nombre de sorties effectuées sur les protocoles scientifiques	37
Nombre de visiteurs, de personnes sensibilisées et /ou formées	0
Nombre d'opérations et/ou interventions	0

**Commentaire(s) additionnel(s) :**

**Bilan financier :****Synthèse des dépenses réalisées :**

Dépenses	Montant prévisionnel	Montant réalisé	% de réalisation
Frais de déplacement, subsistance et hébergement	0,00 €	1 865,73 €	
Frais de personnel	66 846,00 €	77 340,52 €	115,7 %
Frais indirects	10 026,90 €	11 601,08 €	115,7 %
Frais prestations externes	15 162,00 €	701,50 €	4,63 %
Autres frais	37 200,00 €	25 911,80 €	69,66 %
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>129 234,90 €</b>	<b>117 420,63 €</b>	

**Synthèse des produits mobilisés :**

Recettes	Montant prévisionnel	Montant réalisé	% de réalisation
== Ecocontribution (saisie obligatoire) ==	129 235,60 €	117 420,63 €	90,86 %
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>129 235,60 €</b>	<b>117 420,63 €</b>	

**Liste des pièces jointes :**

Attestation sur l'honneur :

269\_AttestationSurHonneurFederation.pdf

Pièces relatives à la justification financière - V1 :

P3 à P17\_compressed.pdf

P18 à P20.pdf

Clôture\_EC\_Formulaire\_de\_justification\_simplifie-269-30-06-21.xlsx

P1\_P2\_269\_RH\_2019\_2021.XLSX

Action 1 - Livrables et/ou documents - V1 :

OCCOT\_PROTOCOLLE\_ICA\_TAB\_CHASSE\_V1.pdf

A1\_Restitution données chasseurs.pdf

A1\_carte\_ica.png

Action 2 - Livrables et/ou documents - V1 :

A2\_OCCOT\_PROTOCOLLE\_ECHANT\_COMPAGNIES.pdf

A2\_Restitution\_echant\_compagnies.pdf

A2\_Carte\_sites\_echantillonnage\_chien.pdf

Action 3 - Livrables et/ou documents - V1 :

A3\_carte\_ame.png

Action 4 - Livrables et/ou documents - V1 :

A4\_20200616\_reunion\_lancement.pdf

A4\_20200925\_reunion\_avancement.pdf

A4\_COM\_Articles Internet.pdf